

FO

Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 3 juin 2015

DECLARATION PREALABLE à la réunion mensuelle DG/DSC du 3 et 4 juin 2015

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,
Camarades,

Sur l'ordre du jour et les documents y afférents :

Force Ouvrière dénonce le caractère indigent des dossiers transmis aux délégués syndicaux centraux, voire leurs absences.

Concernant le Point d'information relatif à la notice du protocole PTETE :

Force Ouvrière, rappelle votre engagement, à ce jour non tenu, d'étendre la prime Hygiène et Sécurité à l'ensemble des personnels qui participe à cette mission !

Concernant le Point d'Information « Maisons éclésières » :

Force Ouvrière déplore, pour un sujet aussi important, l'absence de documents à 6 mois de la mise en application du décret. Cette situation n'a que trop duré et est intolérable pour les personnels concernés !

Force Ouvrière exige :

- **Pour les NAS**, le maintien de celles-ci à l'ensemble des personnels qui en bénéficie,
- **Pour les US**, que leurs transformations en COP n'est aucune répercussion financière.

Concernant le Point d'information relatif aux fiches chantiers « Projet-Stratégique » :

Force Ouvrière fustige à nouveau votre projet stratégique et ses conséquences pour les agents. La seule réponse aux inquiétudes portées par **Force Ouvrière** est la production d'un inventaire à la « Prévert » décrivant la liste des chantiers, avec des échéances souvent mal définies, souvent sans cohérence les unes avec les autres, voir même absentes.

Par conséquent, **Force Ouvrière exige** d'être tenu informé des conditions d'élaboration de ces différents chantiers, notamment sur l'offre de service et les effectifs cibles, qui conditionnent l'élaboration du futur COP de l'établissement.

Enfin, Force Ouvrière vous rappelle, qu'un plan de requalification est en cours de négociation pour les personnels « Publics », auprès du Ministère. **Force Ouvrière demande** que les contraintes de masse salariale ne viennent pas contrarier la mise en œuvre de ce plan. Afin de redonner de l'attractivité au sein de notre EPA, il est important de montrer aux agents que la promotion puisse exister à VNF. À ce titre **Force Ouvrière vous interpelle à nouveau**, sur les suites données à vos engagements de décembre 2014 et janvier 2015 d'ouvrir une réflexion quant à la situation des personnels de catégories B (Administratif et Technique) au sein de l'EPA-VNF.

Pour conclure, Force Ouvrière affirme que l'avenir sombre qui s'annonce pour l'ensemble des personnels de l'EPA-VNF sous le poids :

- De l'abandon progressif du petit gabarit,
- De la réduction drastique des effectifs,
- De L'austérité budgétaire nationale qui impacte l'EPA-VNF,
- De l'incertitude sur l'avenir des personnels logés,
- Des réorganisations et restructuration incessantes,

est générateur de très fortes inquiétudes et d'angoisses pour les personnels qui conduit à une perte inexorable de sens et de repère professionnel. Tout cela entraîne de la souffrance au travail déjà révélée par **Force Ouvrière** lors du CHSCT du 26 mars 2015. Diagnostic partagé par les acteurs médico-sociaux.

Les DSC **Force Ouvrière**

